

**Le Passé,
Le Présent,
L'Avenir !**

ABUS,—FRAUDES,—INJUSTICES

PAR X*****

MONTREAL

—
1875

ABUS, — FRAUDES, — INJUSTICES

I

Le hasard est parfois comme un génie tutélaire qui vous apporte tout à coup, au moment où vous y songez le moins, un bonheur inespéré.

C'est par un hasard que vous avez rencontré la jeune fille qui, la première, a fait battre votre cœur, et sera votre épouse un jour ; c'est par un hasard que de vieux amis se rencontrent au moment où ils se croyaient à cent milles l'un de l'autre.

Pour ne pas faire languir nos lecteurs, disons que c'est ce même hasard qui, au bout de trente-sept ans, met en présence trois hommes, trois compagnons d'infortune, de misère, de danger.

Tous les Canadiens ont lu ou se rappellent les troubles de 1838, cette sombre mais grande époque qui doit rester comme une auréole pour les uns, comme une tache ineffaçable pour les autres.

Dans un drame historique resté populaire et dans un pamphlet fort connu, chacun a pu retrouver un écho de ses souvenirs, un trait caractéristique de cette date. Nous voulons parler de ce fameux échappé de la potence dont tout le monde fut le jouet ; le docteur Arnoldi avec les autres.

Eh bien ! il y a quelques jours seulement de ceci, deux héros de cette lutte aussi hardie qu'imprudente ; deux hommes qui ne s'étaient pas revus depuis trente-sept ans, se rencontrent à Montréal sur la place Jacques-Cartier.

— Mais, c'est Toinon ! s'écrie l'un.

— Camel ! exclame l'autre en courant à lui et lui donnant une fraternelle accolade.

— Tu n'es donc pas mort ! tu as donc échappé à la corde ? demande le premier.

— Comme tu le vois et toi aussi, puisque te voilà.

Et les deux amis de se regarder comme deux revenants.

— Viens, dit Camel, je demeure tout près d'ici ; nous pourrons causer un peu.

Et les voilà partis, bras dessus, bras dessous, joyeux et rajeunis de près de quarante ans.

Ah ! l'amitié est quelque chose, surtout quand elle a été scellée du triple sceau des mêmes souffrances, du même but et des mêmes dangers.

Et le danger était imminent en 1838. C'était la corde, ni plus ni moins, qui attendait cette poignée d'imprudents, qui osaient, sans armes pour ainsi dire, se lever pour chasser des tyrans établis, bien armés et puissants.

Le procureur Ogden ne badinait pas. Il lui fallait des têtes....

Les deux amis sont arrivés dans la rue Notre-Dame, non loin d'une voie sale, puante, malsaine, pleine de miasmes pestilentiels.

Nous avons nommé la rue Claude.

A deux pas du Marché Bonsecours, et prenant sa vie dans cette grande artère de Notre-Dame pour laquelle la Corporation a tant sacrifié les piastres des contribuables, cette rue Claude est comme un tas de fumier au milieu d'un jardin plein de fleurs.

Mais c'est bien simple à saisir le pourquoi de la chose : — pas un membre, pas le plus petit membre du gouvernement, pas le plus petit gros-bonnet ou le moindre petit ami d'un de ces Messieurs de la Corporation ne demeure dans cette rue. Que leur importe donc que ce soit infect, sale, puant ?

Est-ce que les pauvres gens comptent pour quelque chose dans la société d'aujourd'hui ? Est-ce même qu'il n'en a pas été toujours ainsi ? ...

Est-ce que la preuve n'en est pas patente dans ces ruinés de 1838 auxquels on alloua comme dédommagement, pour les avoir incendiés et pillés de par la loi du plus fort, pour les avoir mis sur la paille, des débentures payables dans vingt ans, et que des hommes appartenant au gouvernement achetaient à ces malheureux à 70 pour cent d'escompte ?

Ne va-t-on pas, dans un autre genre, tout aussi loin aujourd'hui ?

La Corporation, despote *impartibus*, ne hérissé-t-elle pas ses poils de sanglier pour défendre au malheureux d'élever un porc dans sa cour, même à la fin d'automne, car ce porc, nourri presque sans frais, pourrait aider ce malheureux à passer moins rigoureusement l'hiver ?

Salubrité publique ! diront les bonnes gens.

Nous sommes un champion de tout ce qui a rapport à l'hygiène. Mais puisque la Corporation fourre son nez partout, même dans les étables des cochons que nourrissent les pauvres gens au fond d'une cour, et cela presque dans l'hiver, pourquoi cette bonne corporation, à long nez et à grandes oreilles, ne voit-elle pas tout ce que le monde voit, ne sent-elle pas tout ce que le monde sent ?

Il y a dans les bas quartiers de la ville des rues abominables, où l'eau s'agglomère, séjourne et devient puante ; il y a des rues à peine éclairées, partout des trottoirs à se casser dix fois le cou pour peu qu'il fasse sombre — pas dans les quartiers riches, bien entendu, — mais enfin cela n'en existe pas moins.

La Corporation n'y voit donc pas pour cela, pas plus que pour la rue Claude, voie naturelle pour arriver directement de la rue Notre-Dame au Marché Bonsecours ?

Ah ! je crois que tous les pores ne sont pas à quatre pattes, et que beaucoup *font du lard* avec les deniers des contribuables de la cité de Montréal. Mais ils ne sont pas au fond d'une cour et ne vivent pas dans une étable. Il n'y a donc rien à dire.

Du reste, qui peut oser toucher à la Corporation et lui dire qu'elle peut avoir tort ?

N'est-elle pas une administration colossale, ayant ses âmes vendues à elle, ses *Informeurs* ses dispensateurs d'emplois et de piastres ?...

Ne va-t-elle pas, cette bonne et maternelle Corporation, ériger un parc sur la Montagne, qui ne coûtera guère que la somme si minime de deux millions de piastres !

Il paraît qu'il faut un parc : c'est indispensable pour ces Messieurs.

Avec cela, vous arrêterez la variole qui fait tant de ravages à Montréal, avec cela tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Des rues sont obscures, malsaines, peu sûres,—mais vous aurez un pare !

Les trottoirs sont impossibles, et vous vous cassez par leur faute une jambe ou le cou — mais vous aurez un pare !

Le Bureau de Santé, qui fait si peu déjà, fera moins encore. Il vous répondra : — vous avez un pare !

Messieurs, figurez-vous que nous soyons dix, vingt, quarante ou cent, et que je passe à l'un de vous, pour le faire circuler de main en main, un assez gros morceau de beurre. Il est très-clair qu'en arrivant au centième, le dit morceau de beurre se sera énormément fondu, par le fait même de l'acharnement que chacun aura mis à le saisir.

Figurez-vous aussi que les deux millions de piastres soient un morceau de beurre, et puis réfléchissez !...

Dans toutes les administrations et dans tous les pays, il y a des ânes qui *braient haut* d'honnêteté, de franchise, de vertu civiques.

Habituellement, trois classes de gens les écoutent et les croient ou font semblant, ce qui est la même chose : ce sont d'abord les imbéciles, puis les gens trop confiants, ensuite ceux qui sont toujours les vils esclaves de tout ce qui est tant soit peu au-dessus d'eux.

Voilà pourquoi tant d'abus se commettent, tant de torts à redresser restent impunis et debout ; voilà pourquoi aussi certains membres de certaine corporation s'emplissent les poches des deniers publics au lieu de les dépenser pour le bien-être de tous.

La cupidité est un nectar qui altère ; plus on en boit, plus on a soif.

On pourrait croire que la Corporation de Montréal est cupide, en lançant de temps à autre, sur la rose-piastre des citoyens, un insecte parasite appelé *Informeur*.

Ce système de police est pour nous immoral ; il ouvre la voie au vice, aux vengeances. Mais la Corporation qui fourre son nez partout pouvait bien le fourrer sur le visage de ces hommes.

Au fait, il faut que tout le monde vive, dira-t-on. Les uns *informent*, les autres *déforment* parfois le but pour lequel les amendes et les taxes sont si rigoureusement prélevées.

Mais je demande pardon à nos lecteurs, et je viens bien vite à nos deux amis.

TOINON.—Eh bien, mon cher Camel, je te croyais bien et parfaitement pendu ; quant à moi, vois-tu, j'avais pris la route de la Californie, et il était temps !... Tout paysan que j'étais, j'ai compris que c'était trop haut que de vouloir me placer sur la potence. — Je préfère toucher la terre par les pieds.

CAMEL.—Comment, tu arrives de Californie ?

TOINON.—Oui ; je n'y suis resté que pendant trente-sept ans... un petit bail, quoi.

CAMEL.—Mais alors, c'est comme si tu étais tout à fait étranger au pays maintenant.

TOINON.—Comment ça !... Est-ce que les gazettes ne sont pas là pour donner des nouvelles ? Et s'il y a près de quarante ans je n'étais qu'un jeune et grossier paysan, ça ne prouve pas, mon cher ami, qu'aujourd'hui je ne sache lire comme un notaire et écrire comme un maître d'école. Comme de raison, il a fallu que j'apprise, puisqu'en partant du Canada, je ne savais ni A ni B.

CAMEL.—Ça fait que tu as toujours gagné cela dans ton voyage ?

TOINON.—Et une bonne et grosse fortune qui ne doit rien à personne. On dit que la corde de pendu porte bonheur ; moi j'ai eu le bonheur sans avoir la corde au cou.

CAMEL.—Et je te félicite de ces deux résultats.

TOINON.—A propos, as-tu revu Félix ?

CAMEL.—Oui, et je le vois encore très-souvent.— Pauvre homme, on lui fait payer bien cher maintenant de s'être fait grâcier.

TOINON.—Comment cela ?

CAMEL.—D'abord, tu sais comme moi que Félix fut un des principaux moteurs du grand mouvement. A lui tout seul il avait assermenté trois mille hommes et collecté plus de quarante mille piastres. Un jour, les docteurs Nelson et Côté, qui avaient peur d'aller plus loin, viennent lui dire :—Félix, est-ce qu'on peut s'arrêter à cette heure ? Il leur répond :—Non il est trop tard ; je suis trop engagé maintenant, pas moyen de reculer. » On va donc en avant, et tu connais comme moi le résultat...Ce qui fait qu'au-

jourd'hui cet homme, — qui est une des principales causes que les Canadiens-Français sont gouvernés par leurs propres lois, — a contre lui tout un parti, et il n'y a pas de misères qu'on ne lui fasse pas. Pour récompenser ses services, il n'a trouvé que des ingrats et des ennemis.

TOINON. — Hélas ! on trouve plutôt cela qu'autre chose.

CAMEL. — Ça n'en est pas moins triste à constater.

TOINON. — Mais est-ce qu'il n'est pas un peu batailleur, est-ce qu'il ne cherche pas un peu dispute ?

CAMEL. — Mais non, du tout, pas que je sache, du moins.

TOINON. — Mais enfin, l'année dernière et au commencement de cette année, j'ai lu dans la *Minerve*, ou dans le *National*, je ne sais plus lequel, qu'il a été condamné trois fois pour *assaut et batterie*. Donc, qu'il était coupable. La justice, c'est la justice : elle ne condamne pas les innocents.

CAMEL. — Ce n'est pas la justice qui n'est pas juste, car ce serait une antithèse ; c'est comme si l'on disait : Le soleil n'est pas le soleil. Seulement, tous les juges ne sont pas de bons juges, et il peut bien s'en trouver un parfois regardant l'homme qui est devant lui, non pas seulement pour ce qu'il a fait ou n'a pas fait, mais seulement comme un ennemi politique. Ça n'arrive pas souvent, mais enfin cela peut arriver. Et pour en revenir à notre ami Félix, voici la chose :

La première condamnation, c'est pour une femme qui poussait ses deux enfants à jeter des pierres dans les chassis de Félix et les excitait à faire des ordures partout. Celui-ci emploie d'abord la douceur envers la femme et les enfants. Mais un individu soutenait cette femme et entretenait la discorde. Enfin, un dimanche cette créature était avec d'autres, pendant l'heure des offices, à s'étaler devant la porte de la maison de notre ami et ça faisait du scandale. Félix se met à arroser le devant de sa porte pour leur faire comprendre qu'elles ne devaient pas rester là. La femme en question se met à crier, en disant qu'on l'arrosait, et elle attaque Félix, qui est condamné à six piastres et les frais. Il était si sûr d'avoir gain de cause qu'il arrive à la Cour sans argent. Il faut payer de suite. Il demande cinq minutes pour aller chercher la somme. On lui défend de sortir. Il sort pourtant, on court après

lui pour l'arrêter : heureusement qu'un homme qui le connaissait bien se porte garant pour lui, sans quoi il serait peut-être arrivé un malheur.

La deuxième fois, on lui défonce dans sa maison une porte toute neuve, et c'est Félix qui est encore condamné pour *assaut et batterie*.

La troisième fois enfin, c'est avec un forgeron qu'il a des affaires : ce dernier accuse Félix d'avoir brisé des vitres à un chassis, et il y avait quatre mois qu'il n'y avait pas de vitres à ce chassis-là. Seulement, le forgeron a prêté serment comme quoi il y en avait. — Et Félix a été condamné pour *assaut et batterie* !

TOINON. — Si c'est comme ça, c'est triste. Et ça ferait presque douter de la justice.

CAMEL. — Moi je crois qu'il y a beaucoup de gens qui ne lui pardonneront jamais d'avoir été patriote et prêt à verser son sang pour la cause canadienne. C'est surtout ceux qui ont trahi et vendu leurs frères qui sont ses ennemis les plus acharnés ; et il y en a beaucoup de ceux-là ; ce sont même eux qui ont les meilleurs situations, tandis que nous, comme toi par exemple, nous avons dû nous exiler pour échapper à la potence, où végéter misérablement en nous cachant dans le pays.

TOINON. — Je vois par là que le gouvernement actuel ne vaut pas mieux que l'autre, et qu'il ne nous rend pas plus de justice.

CAMEL. — Tu dis presque vrai. Tiens, voici une preuve de la bonne franchise et de la libéralité d'un libéral.

TOINON. — J'écoute.

CAMEL. — Il y a onze ou douze ans, Félix se met gratuitement, comme toujours, au service d'une cause qu'il croyait la bonne. Il dépense son temps et son argent pour un homme qui devait arriver à être ministre un jour. La Liberté et Archambault étaient avec lui le jour de l'assaut du poll de la Côte des Neiges, et à eux trois ils tinrent tête à une foule qui venait pour faire la violation du scrutin. Naturellement, leur vie était en danger. Eh bien ! un jour Félix va trouver l'homme en question, et lui demande une consultation : c'était un avocat. Et celui-ci a l'audace de réclamer notre ami, qui avait dépensé son temps, son argent et exposé sa

vie pour le soutenir, il a l'audace, dis-je, de lui réclamer une misérable piastre !... Et cet homme appartient au parti libéral, et c'est même une de ses plus grosses têtes !

TOINON. — Oh ! mais c'est aussi abominable que ridicule, cet égoïsme !

CAMEL. — Et si laissant de côté cette personnalité tapageuse du parti libéral, nous arrivons au gouvernement lui-même, qu'a-t-il fait lui pour le redressement des abus, le relèvement des mœurs ? Absolument rien, et pourtant ses hommes se disaient les purs, les honnêtes en tout et pour tout. Pour moi, et j'ai des motifs pour parler contre, rien que la question des *Informeurs* que l'on laisse debout, est une preuve que la morale, pour le parti libéral, est un véritable mythe... Laisser des hommes gagner un misérable pain avec un si misérable métier, c'est bien triste.

TOINON. — Oui, la première faute appartient à ceux qui les paient pour faire les dénonciateurs.

Ou venait de frapper à la porte. Les deux amis s'arrêtèrent et se turent. Il n'est pas toujours prudent de dire de grandes vérités.

Un homme d'un certain âge entra.

TOINON. — Mais je te connais, lui dit-il, c'est toi Félix !

FÉLIX. — Eh ! sans doute. Et ils se serrèrent fraternellement la main.

CAMEL. — Je lui ai raconté toute ton histoire. De paroles en paroles, j'en étais venu à la question des *Informeurs*.

FÉLIX. — Oh ! ce n'est pas à eux que j'en veux ; chacun cherche à gagner sa vie comme il le peut ; mais j'en veux à ce gouvernement pour lequel j'ai tant sacrifié et de temps et d'argent, car je le croyais honnête...

CAMEL. — Tandis qu'il ne l'est pas du tout.

TOINON. — Quant à ce qui concerne le gouvernement actuel, je ne peux rien en dire, moi, qui arrive de si loin, quoique j'en aie déjà plutôt entendu parler en mal qu'en bien. Mais pour les *Informeurs*, c'est une autre question : je trouve qu'il y a du bon et du mauvais là-dedans.

CAMEL. — Comment cela ?

TOINON. — Je m'explique et voici la chose : Ici, comme ail-

leurs, il y a des hommes qui paient très-cher pour pouvoir vendre et débiter des boissons spiritueuses. Donc, puisque ces hommes paient en gros et bons deniers le droit de licence, il n'est pas juste que d'autres personnes, sans aucun droit, sans déboursier un seul sou, puissent vendre comme eux Brandy, Rye, Whisky, etc. Ce fait comporte un grave préjudice pour les teneurs de *Bar*, c'est injuste, c'est une concurrence déloyale. La Corporation a donc raison de protéger ceux qui lui paient leur licence. Seulement, et voilà où je tombe d'accord, il faudrait, la morale et la justice l'exigent, que cette police soit faite par des officiers du Revenu, parfaitement reconnus, nommés et assermentés, et ayant pouvoir, au besoin, ainsi qu'il a été légiféré pour les maisons de jeu, de pénétrer dans les demeures soupçonnées de vendre des boissons spiritueuses sans licence. De cette manière, les *Bar-keepers* seront garantis, la justice et la morale aussi; autrement, c'est-à-dire avec ce qui existe aujourd'hui dans le mode d'*Informeurs*, la loi a tout l'air de protéger le vice, le parjure, l'ivrognerie et la fainéantise.

FÉLIX.—Je suis de ton avis.

TOINON.—Mais dis donc, mon cher Félix, il paraît que tu n'es pas très-favorisé par l'altière Thémis, et que tu as tout lieu de croire qu'elle te condamne parfois injustement ?

FÉLIX.—Hélas !

CAMEL.—Félix rage et contre le gouvernement, et contre les cours, et contre la Corporation.

FÉLIX.—La Corporation ! qu'est-ce que c'est ? Pour moi, c'est comme une mère de famille qui mangerait pour ses plaisirs l'argent que lui apporteraient ses enfants.

CAMEL.—Il n'en démordra pas. Et le parc sur la Montagne c'est-y bien utile, ça ?

TOINON.—Un parc là-haut ?

CAMEL.—Qui ne coûtera que la bagatelle de deux millions de piastres.

FÉLIX.—Six cents mille piastres ont été déjà sacrifiées, gaspillées, pour expropriations, émoluments des inspecteurs, des gardiens, etc., etc. Et la presse n'a presque pas élevé la voix. On laisse ainsi trafiquer dans les deniers publics, puiser à pleines

main, en aveugles pour ne pas dire autre chose, tout cela pour doter notre ville d'une promenade inutile pendant près de neuf mois de l'année! C'est à ne pas y croire, et pourtant c'est vrai! Un pont pour aller sur l'île Ste. Hélène coûterait à peine cette somme; une école du soir pour les adultes des deux sexes n'absorberait jamais le revenu de ce capital; une maison de refuge pour les malheureux sans travail et sans ressources dans l'hiver, n'atteindrait pas le total des rentes de cette somme pyramidale sacrifiée pour trois ou quatre mois par an d'une jouissance hypothétique; et que de choses utiles, nécessaires, on pourrait faire avec cet argent! Mais non, il faut le pare Mont-Roy!

CAMEL.—Les contribuables n'avaient-ils donc pas bus un assez bon coup avec les \$150,000 du Drill Shed? N'est-il pas écœurant de voir un établissement qui a tant coûté d'argent, et qui est si bien situé, tomber en ruine, servir simplement de hangar aux ouvriers de la Corporation? Elle a donc découvert une mine d'or, dame Corporation, pour être si peu soucieuse de ses dépenses? Je cherche en vain.....à moins que ce ne soit la poche des contribuables de la Cité de Montréal..... En osant mettre au rancart, au rebut un établissement tel que le Drill Shed, nos Édiles prouvent une fois de plus qu'ils se croient assez haut pour être inexpugnables, pour dédaigner de prêter l'oreille aux justes réclamations du public..... Sous le soleil libéral, de part ce beau soleil de *prima sibi charitas*, du haut jusques en bas, du bas jusques en haut, chacun barbotte, s'engraisse, pille: les plus forts, dans les caisses gouvernementales, dans les banques; les autres, moins bien placés, simplement dans nos poches..... Et voilà comme notre ami Félix et moi, et tant d'autres, aurons beau crier, la Corporation n'en fera pas moins sur la montagne un rendez-vous pour les loafers, les vagabonds et les prostituées!

FÉLIX.—Ah! oui, parlons un peu de ces gens-là, qui ne vivent que dans le vice, le vol et parfois dans le crime. Je l'avoue, je suis étonné qu'il n'y en ait pas davantage, quoique chaque jour les journaux soient forcés d'enregistrer des vols et des assassinats, des vols surtout, commis presque en plein jour. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement, quand nous avons juste quarante-cinq hommes de police pour veiller à la sûreté de 150,000 citoyens!

Certes, nos braves policemen font leur devoir, mais 45 hommes ! Si cela continue, on ne pourra sortir qu'armé jusqu'aux dents après huit heures du soir. C'est égal, on a raison de dire que nous sommes un peuple de gentilhommes. Quarante-cinq agents suffisent pour répondre de 150,000 âmes, et cela dans une ville ouverte à tant d'étrangers ! La Corporation l'a jugé ainsi. Que l'on dise cela à l'ancien-monde, et l'Europe étonnée tressera des couronnes à nos Ediles ; elle enverra ses plus forts juriscultes visiter notre Eden et demander à la Corporation le secret de cette organisation qui, avec 45 hommes, répond de la bourse et de la sûreté de 150,000 ! Car les journaux mentent, messieurs, en parlant de vols, d'assassinat, d'incendies allumés par des mains criminelles, d'honnêtes femmes insultées par des voyous. Comment cela peut-il arriver à Montréal, avec une armée formidable de 45 hommes de police ?..... Tout ce que fait la Corporation est bien fait. Faites donc un pare, messieurs, faites en deux, trois, dix.....

Et Félix s'arrêta pour laisser passer un éclat de rire, qui eut de l'écho chez ses deux amis.

TOINON.—Ce qui m'étonne le plus devant l'idée de cette dépense, c'est que vos rues son dégoûtantes, vos trottoirs comme il n'y en n'a pas de plus laids sur tout le continent américain et que votre ville est insalubre... L'utile devrait bien passer avant l'agréable.

CAMEL.—Comme de raison. Et je connais deux conseillers qui, par ce moyen qu'a la Corporation de ne faire que ce qu'elle veut, ont fait en peu de temps une fortune considérable. Un, entr'autre, a maintenant un bloc dans un certain quartier de la ville, où peuvent se loger plus de cent locataires.

FÉLIX.—Je connais leur nom aussi, mais je me tais ; du reste, on ne me croirait pas ; car que je dise vrai ou faux, que je sois innocent ou coupable, on ne me croit pas et suis toujours condamné.

TOINON.—Oui, Camel vient de me raconter la chose. Et je pourrais me demander, moi qui arrive de Californie, s'il y a des juges en Canada, des honnêtes gens, ou simplement des ennemis politique, des braillards, des voleurs ou des vendus. C'est triste, et ce n'est pas la peine de revenir au bout de trente-sept ans dans son pays pour être forcé de se poser cette question en arrivant.

FÉLIX.—Quant à la Corporation, il est facile de voir qu'elle ne fait que ce qu'elle veut, et que c'est le pauvre peuple surtout qui est sa victime. J'ai passé tout à l'heure rue Friponne, de là je suis remonté rue Barrack et enfin arrivé rue Claude. C'est quelque chose de honteux que de voir ces trois quartiers. C'est simplement abominable ; et quant on parle de faire un parc sur la montagne et que l'on voit des choses pareilles, c'est à se demander s'il y a encore des hommes à Montréal !

Et le système de balayage donc ! est-il assez mal organisé, assez stupide ! Quand l'armée des balayeurs passe, il faut fermer ses portes et ses chassis, car tout vient dans la maison, dans les magasins, et il faut quand même reprendre le balai après eux comme s'ils n'avaient rien fait. Tenez le jour de la Fête-Dieu, les pauvres Dames qui sortaient des premières messes, avec d'élégantes toilettes, recevaient en plein des tourbillons de poussière envoyés par les soldats à balai de la Corporation. Et tous les jours c'est comme ça : ce qui ferait croire que nos Édiles ne se lèvent pas de bon matin, car s'ils avalaient cette épaisse poussière quelquefois, ils finiraient peut-être un jour à mieux comprendre les justes réclamations du public.

Et si les rues étaient propres encore après cela ! Mais non, dans les quartiers populaires partout des ordures, de l'eau qui croupit, des trottoirs à se casser le cou.—On vient de mettre six reverbères de plus au Carré Viger, et il y a des rues ou des ruelles où il n'y en a pas un seul. Et quant à la salubrité de la ville, Son honneur le Maire a été obligé de dire, tout dernièrement, que la ville de Montréal était la plus insalubre du continent !... Donc, la Corporation est positivement coupable.

TOINON.—C'est pitoyable.

FÉLIX.—Enfin, il ne faut pas tuer tout ce qui est gras, comme on dit, et peut-être y a-t-il encore quelques moyens d'arriver à redresser tant de torts ou d'ouvrir les yeux à ces gens-là.

CAMEL.—Tiens, voilà maintenant Félix qui redevient mouton, pour mieux se laisser tondre !...

FÉLIX.—Je ne veux pas être tondu, mais je crois qu'on peut, avec de bonnes élections, avoir une bonne corporation.

TOINON.—Sans doute, et tout est là. En attendant, les deniers publics se gaspillent en de futilités, voilà ce que je vois.

III

Les heures paraissent peu longues quand trois amis, qui avaient tant de choses à se dire, causent sur le chapitre de la politique, sur les abus et sur un peu de tout.

Ils finirent par convenir que ce gouvernement ne valait pas mieux que l'autre ; que tous les partis fournissent des gens qui ne se servent d'un drapeau que pour servir leurs propres intérêts ; que dans toutes les situations il y a des traîtres, des voleurs et des lâches, achetés et vendus ; que dans les chambres, dans les cours, dans les administrations, les intérêts de partis, la bassesse, la spéculation, tiennent une large place ; que le citoyen honnête, fidèle à son drapeau, mais jaloux de son indépendance, risque dix fois de mourir de faim s'il ne veut pas céder à ces grands braillards populaires, qui se servent de leurs compatriotes, aveugles ou trop confiants, comme d'un marchepied pour arriver au pouvoir, à la fortune !

Félix répéta à Toinon les détails de ces trois causes où il a été si étrangement condamné ; il donna le nom d'un juge qui lui en veut personnellement pour raison politique ; il donna le nom de cet homme, devenu ministre deux fois peut-être, et pour lequel il avait dépensé son argent, exposé sa vie, et qui osa lui demander une piastre pour une consultation amicale de cinq minutes. Et cet homme est un orateur bien connu, un défenseur du peuple !

Quelle petitesse, quelle infamie dans cet acte de la vie privée de ce grand petit homme célèbre !

C'est par là, par un seul trait que le masque tombe, et que l'histoire implacable, le peuple plus éclairé, ne voient qu'un charlatan, un coureur à la timbale, un spéculateur dans ce héros d'hier !

TOINON.—Je crois, mon cher Félix, que tu ferais bien de livrer à la publicité ces détails. En ayant le courage de parler haut, cela pourra faire découvrir bien des petites choses, en donnant l'idée à d'autres de faire comme toi... Quant à la Corporation, son projet de faire un parc sur la montagne est si absurde, vu l'état actuel de la ville, qu'il y aura toujours assez d'hommes intelligents à Montréal pour énergiquement protester.

CAMEL.—Elle ferait bien mieux de faire élargir et assainir la rue Claude ; le besoin s'en fait sentir assez visiblement.

TOINON.—Bah ! ça ne produirait peut-être rien.

FÉLIX.—Et voilà sans doute pourquoi on ne le fait pas.

TOINON.—En somme, je vois que la justice ne règne pas toujours en reine suprême dans notre beau pays.

FÉLIX.—La justice ! elle a bien un Palais ici comme ailleurs, mais je dirai comme quelqu'un :

Aujourd'hui le Barreau reprend son exercice,
Mais tout rentre au Palais, excepté la Justice.

Et sur ce, les trois amis se séparèrent, se promettant bien de se revoir au plus vite et de s'entendre sur le moyen de faire publier ces réflexions.

Ils se sont tenu parole ; ils ont livré à la publicité ce petit travail.

Puisse-t-il servir au plus grand nombre, donner le courage de parler haut à ceux qui souffrent en silence des tyrannies, des empiètements, de l'orgueil ou de la haine de certains personnages hauts placés.

Plus l'ennemi est grand, plus on doit mettre d'acharnement à l'atteindre.

Il n'y a que les natures pusillanimes qui se laissent passer au cou—en tremblant et sans crier,—le carcan de la honte, de l'injustice, de l'esclavage.

Il était du devoir et du droit des trois amis d'écrire ce pamphlet. Ils l'ont fait.

C'est au public à les juger.

Montréal, juin 1875.
